

## EXCELLENT ETE A TOUS

### PASS JEUNES 54

Depuis l'année scolaire 2019-2020, le Département, la Caisse d'Allocations Familiales et l'Etat, rejoints par la Mutualité Sociale Agricole, mettent en œuvre un dispositif commun afin de favoriser l'accès des jeunes aux loisirs. Ce dispositif s'adresse aux enfants et aux jeunes de 6 à 16 ans, domiciliés en Meurthe-et-Moselle, dont les familles ont un quotient familial (QF) inférieur ou égal à 650 €.



Trois montants d'aide annuelle ont été définis en fonction des ressources des familles : une aide de 100 € pour les QF de moins de 451 €, une aide de 70 € pour les QF de 451 € à 550 €, une aide de 50 € pour les QF de 551 € à 650 €.

Pour tous renseignements complémentaires, consultez le site du Conseil Départemental à l'adresse <https://www.meurthe-et-moselle.fr/actions/education-populaire-jeunesse-sports/sport/pass-jeunes-54> ou contacter le Comité Départemental Olympique et Sportif à l'adresse [passjeunes54@cdos54.fr](mailto:passjeunes54@cdos54.fr)



Tri|réduction des déchets, continuons ensemble!



### La collecte de nos déchets

En raison des potentielles chaleurs estivales, les tournées de collecte d'ordures ménagères sont avancées à 4h du matin jusqu'à la fin août.

La consigne reste la même, à savoir sortir le bac d'ordures ménagères la veille au soir.

### Annonces paroissiales

Les prochaines messes seront célébrées à 10h30,

- les dimanches 4 août à Aingeray, 11 août à Villey le Sec, 18 août à Fontenoy et 25 août à Chaudeney,
- le jeudi 15 août à Gondreville.

**Retrouvez toutes nos infos sur notre site [villeylesec.fr](http://villeylesec.fr)**

Pour vos articles : [kleinfrancinevls@free.fr](mailto:kleinfrancinevls@free.fr) ou [mairie@villeylesec.fr](mailto:mairie@villeylesec.fr) ou par courrier à la mairie